

## **Pourquoi sont-ils tous (ou presque) pour l'apprentissage ?**

Depuis sa création, le SNUEP-FSU a comme mandat de défendre et promouvoir l'enseignement professionnel public en formation initiale et sous statut scolaire. Celui-ci accueille aujourd'hui un peu plus de 665000 élèves sur un total de 2,2 millions d'élèves en lycées (public/privé). Ceux-ci sont en très grande majorité (près de 80%) issus des classes d'origine modeste ou assez modeste : ouvriers qualifiés ou non qualifiés, inactifs, agriculteurs, artisans, commerçants... Dans une société moderne et démocratique, aucune raison ne justifie que ces gamins-là n'aient pas accès à une éducation et à une formation complète (qu'elle soit générale, technique ou professionnelle), tout au moins jusqu'à 18 ans. Qu'est-ce qui pourrait justifier qu'un certain nombre de gamins (comme par hasard issus des classes modestes) ne bénéficient pas de tous les moyens de l'Etat pour se former en tant qu'êtres humains, citoyens et travailleurs ? Qu'est-ce qui pourrait justifier que ce rôle d'éducateur et de formateur soit en grande partie délégué à des tuteurs en entreprises dont le métier n'est pas celui d'être enseignant ? Qu'est-ce qui pourrait justifier, dans une société qui compte près de 5 millions de chômeurs, que ce soit l'entreprise par le biais de l'apprentissage qui soit en charge de l'éducation de nos enfants ? Qu'est-ce qui pourrait justifier que nous décrétions tous que l'apprentissage est bon pour un certain nombre de gamins mais très peu satisfaisant pour les enfants de ceux qui pérorent à longueur de journée sur l'excellence de celui-ci ?

Nous parlons-là des jeunes que nous recevons jusqu'au niveau bac. Ce n'est pas que les poursuites d'études ne nous intéressent pas mais il est très important de commencer à concentrer nos forces sur l'éducation fondamentale de ces 665000 jeunes dont peu de monde se préoccupe. Rappelons avant de commencer que le statut d'élève est tout à fait différent de celui d'un apprenti (statut de salarié) et que le nombre d'heures de formation en enseignement général et en enseignement technique est inférieur de moitié en CFA qu'en lycée professionnel. Difficile de croire que c'est la même chose pour l'éducation d'un adolescent !!!

### **1- La perception de l'enseignement professionnel en France**

Quand on parle d'enseignement professionnel, la confusion est aujourd'hui entretenue dans quasiment tous les esprits entre notre enseignement professionnel en LP/SEP/EREA et l'apprentissage. Toutes les déclarations officielles « mixent » sans vergogne ces deux pratiques (pourtant bien différentes) de l'enseignement et de la formation : « Il ne faut jamais opposer lycée professionnel et apprentissage, il faut montrer au contraire à quel point il y a une complémentarité. On peut toujours souhaiter d'ailleurs encore plus de

rapprochement entre ces deux mondes qui visent la même chose c'est-à-dire l'insertion professionnelle de nos élèves. Donc ce sont deux modalités excellentes et c'est leur complémentarité qu'il faut rechercher » J.M Blanquer (19 août 2017)

« S'agissant des lycées professionnels de l'EN et de l'agriculture, compte tenu de leur importance en termes de développement économique, un transfert « complet de compétences, portant sur la complémentarité entre formation traditionnelle et formation alternée, sera mis en œuvre » A. Rousset, ARF, 2011

Cette confusion entretenue l'est toujours au profit de l'apprentissage. Le ministre, accompagné de la ministre du travail, visite un LP avec un CFA annexé le 7 septembre 2017 et c'est la ministre du travail qui s'exprime : « Il ne faut pas hésiter dans les familles à se dire que l'apprentissage et l'alternance sont des voies qui ouvrent sur plein de possibilités et beaucoup de parcours... Il y a des dizaines de milliers de places en apprentissage. » Et le ministre de **l'éducation** rajoute cependant : « L'apprentissage et la voie professionnelle sont des domaines d'excellence dont il faut faire la promotion. » C'est pourquoi on retrouve des **proviseurs de LP**, totalement décomplexés, qui n'hésitent plus à mettre en exergue...l'apprentissage comme nous l'avons signalé dans le bulletin n° 190 !!!

Avant donc de voir pourquoi tout le monde ou presque soutient l'apprentissage, signalons ce sondage dont le résultat ne peut plus nous surprendre : **88 %** des Français ont une bonne image de l'apprentissage (1) ! Les esprits ont donc bien été formatés ! Et mieux encore. Quand on interroge les patrons de PME et les enseignants sur l'enseignement professionnel, toutes les questions ne portent que ... sur l'apprentissage (2) Difficile donc de répondre sur la perception de l'EPP en France ! Il y aurait de quoi désespérer !

(1) Sondage BVA d'octobre 2015 (2) Sondage IFOP de juin 2013 pour l'AGEFA-PME

## **2- Les employeurs et l'apprentissage : POUR**

- les petits patrons : « Même si la carotte financière n'est pas toujours le principal moteur d'un recrutement en apprentissage, les TPE, dans lesquelles s'opèrent environ 55% des embauches, y sont sensibles.» L'Express (18/12/2015) Sans entrer dans le détail, nous pouvons dire que les **primes** de l'état et des régions sont conséquentes : au moins 5500 euros pour la première année pour une entreprise de moins de 11 salariés auxquels **s'ajoutent** des exonérations de charges sociales et des crédits d'impôt. Quand on sait qu'un apprenti de moins de 18 ans perçoit 25 % du smic soit 4440 euros par an, c'est

tout bénéfique pour l'employeur. Et certaines de ses primes sont obtenues même si l'employeur se sépare de son apprenti au bout d'un mois...

- les grands patrons : les avantages financiers sont moins évidents car ils prennent des apprentis post bac pour lesquels la rémunération est plus élevée et ils sont également taxés sur la masse salariale pour alimenter les caisses de la FP (voir plus loin). Néanmoins, cela permet d'avoir des alternants de grandes écoles d'ingénieur ou de management à moindre coût : « Ces dernières années, les formations supérieures postbac ont eu tendance à cannibaliser les niveaux inférieurs. Les entreprises se disent qu'avec un jeune plus diplômé elles gagneront en productivité et en rentabilité. » L'express 16/06/2017

En tout état de cause, en ce qui concerne les niveaux CAP et Bac pro, tout apprenti ne coûte en moyenne que 33 % à son employeur et donc 66 % aux contribuables (soit 12000 euros par apprenti). Toutes entreprises confondues, les employeurs d'apprentis ont dépensé 3,111 milliards d'euros en 2014 ; ils ont reçu en retour 2,056 milliards d'euros d'aides ! Si l'on veut à tout prix comparer avec l'Allemagne, et bien c'est l'inverse : chaque apprenti ne coûte que 30 % aux finances publiques (soit 3100 euros par apprenti) car ce sont les patrons qui financent à 70 % la formation par apprentissage ! Pas besoin de vous faire un dessin ! Et on ne résiste pas à vous faire découvrir ce qui suit :

« Devant le tollé déclenché par sa décision de supprimer l'aide forfaitaire de 1.000 euros accordée aux entreprises qui embauche un apprenti, qui aurait permis une économie de 500 millions d'euros, le gouvernement fait marche arrière. Une nouvelle aide va être accordée aux entreprises de moins de dix salariés qui emploient 66% des apprentis à elles seules.

Le gouvernement a fait marche arrière en moins de 24 heures sur la suppression annoncée de l'aide aux employeurs d'apprentis : devant le tollé suscité dans les entreprises et les régions, un nouveau dispositif sera créé pour les entreprises les plus concernées, celle de moins de 10 salariés. » La Tribune 18/07/2013

### **3- L'état, les régions et l'apprentissage : POUR**

Tout est quasiment dit dans ce texte intersyndical d'avril 2012, co-signé par Jérôme Dammerey du SNUEP-FSU :

« Cette promotion à tous crins de l'apprentissage cache mal l'objectif de réduire la part des formations professionnelles sous statut scolaire afin de transférer toujours plus la mission de la formation de ces jeunes de l'État vers les entreprises et les régions...La démolition des formations sous statut scolaire public se poursuit via le désengagement des ministères de l'Éducation nationale

et de l'Agriculture et le cautionnement législatif et financier très appuyé de l'apprentissage. À la rentrée 2012, le ministre veut encore supprimer plus de 4 000 postes dans l'enseignement professionnel public, suppressions largement contestées par les personnels dans les académies. Des filières entières de formation, voire aujourd'hui des lycées professionnels, pourraient disparaître au détriment des conditions d'étude des élèves et des conditions de travail des personnels. Les réformes visant à permettre les restrictions budgétaires dénaturent et affaiblissent chaque jour un peu plus le service public d'éducation. »

En effet, pour l'état et les collectivités locales, le coût de revient annuel d'un apprenti au niveau V et IV est aussi élevé que celui d'un élève de nos sections professionnelles (autour de 12000 euros, nous l'avons vu). C'est donc un choix politique. Comme il est difficile politiquement de se désengager de l'enseignement littéraire et scientifique en lycée d'autant plus qu'il accueille les enfants des familles souvent plus favorisées, on s'en prend à l'enseignement pro sans que grand monde ne s'en émeuve et on détricote petit à petit tout ce qui en fait son originalité : être sous la responsabilité de l'état depuis 1959. Rappelons ici pour mémoire, l'épisode scandaleux du passage en force du bac pro 3 ans avec la complicité de quelques organisations syndicales et ses milliers de suppressions de postes et de sections.

Et l'évolution vers l'apprentissage est aussi importante pour l'état et les régions (qui rêvent du transfert de l'EPP) car le statut des personnels de CFA et d'UFA est totalement différent de celui des fonctionnaires : mis à part quelques postes gagés de l'état, la grande majorité des personnels sont des contractuels de droit privé assujettis aux 35 heures hebdomadaires et annualisées. Cela a le mérite de la clarté ! Il faut lire à ce sujet l'excellent dossier réalisé par le SNUEP FSU en avril 2015 (n° 85, Pour l'EPP).

Il est donc bien loin le temps où l'état et les régions impulsaient des campagnes de promotion pour l'EPP. En 1999, c'était Aimé Jacquet qui en était la figure de proue. Et il ne le confondait pas avec l'apprentissage puisqu'il avait obtenu son CAP fraiseur (en 3 ans) au LP de Thiers. Réécoutons-le pour le plaisir : « Le lycée professionnel peut être un choix affirmé, une décision pour prendre pied dans la réalité, et se sentir utile très vite si c'est envisagé avec conviction. C'est une très belle filière, qui cultive le respect du travail, où on peut apporter sa personnalité, s'épanouir. Il faut réussir à s'y sentir bien, parce qu'on y développe ses compétences.» Cité par L'Humanité (31/3/1999)

Aujourd'hui, voilà ce que l'on lit dans la feuille de route de la Nouvelle Aquitaine sur le développement de l'apprentissage, délibération plénière du 27/06/2016 : « Des encarts presse mais aussi une communication à travers les réseaux sociaux sous la bannière « l'apprentissage ça rapporte ! » permettront de sensibiliser les jeunes et leurs familles sur l'intérêt de la formation par

alternance.» ! Et il est bien loin le temps où la Région se félicitait d'investir dans les LP grâce au PPI (plan prévisionnel des investissements). Aujourd'hui, dans son journal, elle se glorifie des CFA qu'elle construit !

#### **4- Les confédérations syndicales et patronales : POUR**

Promptes à s'opposer, avec juste raison, à de nombreuses propositions patronales, les organisations syndicales et leur confédération sont main dans la main quand il s'agit d'aborder le sujet de l'apprentissage. Quelques exemples :

« Oui, développons l'apprentissage...passerelle évidente pour l'accès aux métiers...la meilleure façon de se former et de trouver un emploi...école de la vie qui forme à un métier et notamment pour les plus jeunes des apprentis sur les aspects respect d'autrui, de la valeur travail, de la valeur des choses... » Extraits du communiqué de presse de la Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat aquitain (23/10/2014) et co-signé par UPA (Union Professionnelle Artisanale), CFDT- CFE-CGC- CFTC- CGT- CGT-FO

Et les exemples sont multiples d'accords entre patronat et confédérations sur l'apprentissage. C'est le sujet consensuel par excellence, ce qui pourrait surprendre quand on sait que c'est le patron qui est le seul maître à bord. Pour bien comprendre ces « bons sentiments », il faut remonter au 9 juillet 1970 avec la signature d'un accord national interprofessionnel entre syndicats et patronat qui fonde le système actuel de formation professionnelle en France, et donc aussi (et surtout) de l'apprentissage, de son développement et de son financement (il est confirmé par la loi Delors du 16 juillet 1971). Pour faire bref, cette loi, qui tend à rapprocher la formation par apprentissage à la formation par la voie scolaire (déjà !), oblige les entreprises à verser 0,8 % puis 2 % de leur masse salariale annuelle à la formation professionnelle et permet à des organismes **paritaires** collecteurs (OPCA) de recevoir des millions d'euros de collecte avant redistribution. A noter : les OPCA ont intégré les OCTA, organismes collecteurs de la TA et en 2006, l'état n'avait pu à peine contrôler qu'1 % des OCTA...Et c'est à partir de là que l'on découvre les dérives : « L'argent de la formation professionnelle constitue le plus gros financement occulte de l'IUMM » déclare Annick Lepage à la justice en février 2008 (ex chargée de mission à la Fédération des Industries Mécaniques, une composante de l'IUMM). Elle ajoute : « Cet argent servait à « arroser » les syndicats, les politiques, les journalistes...» Cité dans Histoire secrète du patronat (Collombat et Servenay- La Découverte, p.204 à 213) Dans ce passage, il est également souligné par les auteurs que ce pactole de la FP, « plus de 170 millions d'euros par an en 2009 pour les confédérations syndicales » « permet aux branches professionnelles, mais aussi aux syndicats d'alimenter allègrement leurs

appareils et de financer leurs permanents.» La messe est dite ! Pourquoi voudriez-vous que cela change ? Rappelons au passage que le SNUEP ne vit que des cotisations de ses adhérents...

N.B : Macron a rencontré en octobre les partenaires sociaux pour « réformer » le système de FP et d'apprentissage ainsi que celui des organismes collecteurs. On vous conseille de suivre tout cela avec attention vu les sommes qui sont en jeu...

## **5- Les proviseurs de LP et leurs équipes : majoritairement POUR**

Très peu nombreux sont les collègues qui ne nous ont pas fait part ces derniers temps du forcing entrepris par leur CE pour leur faire avaler l'ouverture de sections par apprentissage et la mixité des publics. Nous avons même vu que certains chefs d'établissement en oublient qu'ils sont fondamentalement proviseur(e)s de lycées publics d'enseignement professionnel. Le ver est vraiment dans le fruit.

Pour comprendre cette hérésie, tournons-nous une fois encore vers l'argent et les indemnités perçues par les chefs d'établissement qui accueillent des apprentis : pour moins de 50 apprentis, 2291,02 euros annuels, de 50 à 200, 2372,27...soit en moyenne 200 euros de plus par mois. Sans oublier la prime à la performance de 6000 euros sur 3 ans. Et pour les adjoints, les gestionnaires et les agents comptables, ils perçoivent 1096,50 euros pour moins de 50 apprentis, 1134,65 pour de 50 à 200...Quant aux chefs de travaux, une indemnité est aussi prévue s'ils interviennent au niveau de l'UFA. C'est ainsi que dans un établissement de l'académie, pour 3 apprentis (sic) cela représente pour le DDFPT une somme de 2125 euros !

Difficile donc pour les uns comme pour les autres d'être totalement désintéressés. Ils auront du mal à nous faire croire que c'est bien dans l'intérêt des gamins (des autres) qu'ils s'expriment ! Pour leurs enfants, ils ont généralement trouvé d'autres voies de formation comme Antoine Frérot, le patron de Véolia !

## **6- Les médias : POUR**

Pas un jour ne se passe sans qu'un média n'accorde une place à l'apprentissage, et ce sous l'angle de l'impérieuse nécessité de son développement. Vous n'avez pas besoin qu'on vous le démontre. Sans parler des multiples campagnes de promotion. C'est pourquoi, nous rencontrons toujours de grandes difficultés pour aborder le sujet de l'EPP et de la concurrence de l'apprentissage : « Ah, vous n'allez pas encore me parler d'apprentissage » s'exclama un journaliste de S.O lors d'une rencontre à Lormont. D'autres nous glissent gentiment : « Sur l'apprentissage, vous vous heurterez à un mur.» Tout en rajoutant : « L'enseignement pro, on le connaît mal de par nos études supérieures. »

Il faut rechercher les raisons de ces difficultés dans ce qui est développé ci-dessus puisque la quasi-totalité des médias sont détenus par de grands patrons ; mais il faut aussi dire que des milliers d'euros sont, chaque année, déboursés en publicité dans les médias écrits par les centres de formation et les CFA (et les Régions qui en rajoutent une couche). Ainsi, le 16 décembre 2015, c'est une pleine page de publicité que publie Sud-Ouest sous le titre « L'apprentissage, ça rapporte » (sic) ! Ce ne sera jamais l'EN qui rapportera autant d'argent !

## **7- Et les apprentis dans tout cela**

Pour commencer, il est important de souligner que les pourcentages du SMIC perçus par les élèves et les étudiants en fonction du diplôme préparé apporte un peu de beurre dans les épinards. Et c'est toujours plus que les bourses attribuées à une infime partie de nos élèves. Les apprentis sont donc globalement satisfaits de ce système de formation, surtout pour les bac + 2 à bac + 5 et pour ceux qui évidemment ne sont pas éjectés car il faut rappeler que près de 30 % des contrats sont rompus dès la première année par l'apprenti ou par l'employeur. Mais si l'on en croit un sondage de la JOC effectué en 2012 auprès de jeunes de 15 à 30 ans, tout est loin d'être parfait : « 54 % des apprentis ont des conditions de travail difficiles et 70 % considèrent qu'ils ne sont pas bien rémunérés. » Par ailleurs, dans les commentaires, la JOC ajoute : « Aujourd'hui, le lien avec les syndicats doit être renforcé et repensé différemment : les apprentis souhaitent que les syndicats puissent intervenir et être présents directement dans les centres de formation pour former au droit du travail, pour aborder le syndicalisme qui est un droit constitutionnel et qui doit être une partie intégrante du programme scolaire. Les syndicats doivent être interpellés pour aller davantage à la rencontre des apprentis dans les entreprises. » Se retrouveraient-ils bien seuls, parfois ???

Conclusion : Il y a longtemps que nous voulions faire cette analyse (encore incomplète) car nous commençons à en avoir un peu assez que l'EPP disparaisse ainsi des écrans radars. Et nous en avons assez qu'on ne nous prenne que pour des imbéciles. C'est trop facile. Notre implication auprès de nos jeunes en formation ne peut être rayée d'un trait de plume. Et ces jeunes en formation méritent qu'on leur accorde toute notre attention dans leur intérêt de citoyen et de travailleur. Eux aussi ont leur dignité. Il est donc temps de remettre les choses à leur place. On n'en peut plus de ce fric qui pollue tout au point d'en faire perdre la raison à de nombreux responsables. Car vous l'avez bien vu : dans tout cela, qu'est ce qui prévaut ? L'avenir du gamin ou les propres intérêts économiques de ceux qui tirent les ficelles ???

Et nous ne saurions terminer sans reproduire ce qu'a écrit Louise Erdrich, grande écrivaine américaine, et repris par Les Echos le 10/11/2016, juste après

l'élection de Donald Trump. N'est-ce pas ce à quoi on peut s'attendre si nous laissons faire sans agir ?

**« Nous venons juste d'élire une star de télé-réalité outrancière et politiquement ignorante, dont la campagne fut marquée par des déclarations misogynes, racistes, haineuses, aux connotations fascistes. La leçon à tirer de cette élection est qu'une bonne démocratie ne peut s'exercer pleinement si les citoyens n'y sont pas suffisamment éduqués et cultivés. Nos écoles, affaiblies par la main mise d'entreprises privées, et nos universités, trop chères pour beaucoup de jeunes américains, sont pourtant nécessaires au maintien d'une population informée et sensibilisée à la chose politique. La vérité n'a plus la même importance lorsque vous ne disposez pas des outils intellectuels pour pouvoir distinguer le vrai du faux. Notre système éducatif a failli à sa mission, et cette élection en est le témoignage.»**

Christian Sauce